

« La loi littoral »

**Vendredi 4 avril 2025, de 9h à 13h
à distance**

par Me Loïc PRIEUR, Avocat à Brest

PROGRAMME

- les principales dispositions de la loi Littoral codifiées dans le code de l'urbanisme,
- les dispositions relatives au champ d'application de la loi (matériel et spatial),
- le rôle des SCOT,
- les notions d'agglomérations, de villages et autres secteurs déjà urbanisés,
- les espaces proches du rivage,
- les espaces remarquables et les règles relatives à la bande de cent mètres,
- l'application récente des jurisprudences de principe,
- les décisions les plus récentes,
- les dispositions récentes en matière de recul du trait de côte et le volet mer des SCOT.